Favoriser les pratiques favorables à la qualité des sols : résultats du projet de recherche européen « Catch-C »

10 décembre 2014

Le 19 novembre 2014, à Bruxelles, ont été présentés les principaux résultats du projet de recherche « Catch-C » sur la qualité des sols. Ce projet européen, dont l'objectif était d'identifier et de favoriser l'adoption de pratiques agricoles favorables à la productivité agricole, à l'atténuation du changement climatique et à la qualité des sols, est le fruit d'une collaboration entre instituts de recherches de huit pays européens (dont la France). Les travaux ont porté sur les effets de ces pratiques, sur les freins et les leviers à leur adoption par les agriculteurs et sur leur prise en compte dans les politiques publiques.

L'incidence d'une cinquantaine de pratiques sur la qualité des sols, l'atténuation du changement climatique et la productivité a été évaluée, en s'appuyant sur les résultats de nombreuses expérimentations de long terme, menées à travers l'Europe. Ces travaux montrent les effets bénéfiques de certaines pratiques, comme la rotation des cultures sur le rendement, l'usage efficient des fertilisants azotés, la diminution du ruissellement, etc. Ils montrent également l'effet plus incertain d'autres pratiques, comme le non-labour ou l'implantation de cultures intermédiaires, pour lesquelles des compromis sont à trouver entre avantages (sur le taux de matière organique et la vie du sol par exemple), et inconvénients (notamment des émissions accrues de gaz à effet de serre). Il n'y a, dans tous les cas, aucune pratique n'ayant que des effets positifs en toutes circonstances.

Les niveaux d'adoption de ces pratiques sont très variables entre pays et entre types d'exploitations. Concernant les techniques culturales sans labour par exemple, ce niveau varie entre 42 et 78 % en France. La lutte contre l'érosion, l'amélioration de la structure et de la vie du sol figurent parmi les leviers fréquemment mentionnés par les enquêtés, alors que la recrudescence des adventices, le risque de transmission de pathogènes ou le manque de matériel agricole adapté sont les principaux freins.

Quelles sont enfin les mesures de politiques publiques qui favorisent l'adoption de ces pratiques ? « Catch-C » en a fait un recensement détaillé et montre qu'elles relèvent principalement de la politique agricole commune (*via* les mesures agro-environnementales ou la conditionnalité), de la mise en œuvre de directives européennes (directives nitrates et couverture des sols par ex.) et, dans certains cas, de politiques nationales spécifiques.

Ces intéressants résultats de recherche contribueront vraisemblablement à renforcer la stratégie thématique sur les sols de l'UE, comme ont pu en témoigner, lors de ce séminaire, des représentants des directions environnement et agriculture de la Commission.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Lien : projet Catch-C